



## ▶ QUEL PARTENARIAT PROFESSIONNEL.LE.S – PATIENT.E.S POUR CONSTRUIRE OU COORDONNER UN PROGRAMME D'ETP ?



Le partenariat professionnel.le.s – patient.e.s est aujourd'hui largement recommandé en ETP. Pour autant, construire ou coordonner ensemble un programme d'ETP n'est pas une évidence. Cette formation vous permettra de mieux identifier les conditions favorables à ce partenariat.

### SESSION SAINT-BRIEUC | 10 & 11 OCTOBRE

#### ● Profil des stagiaires

Professionnel.le.s des secteurs sanitaire, social, médicosocial, patient.e.s- partenaires ou expert.e.s formé.e.s à l'ETP.

Il est possible de participer à cette formation en binôme professionnel.le – patient.e formé.e à l'ETP.

#### ● Prérequis

- Être formé.e à l'ETP – 40h
- Être impliqué.e ou avoir un projet de construction ou de coordination d'un programme d'ETP  
Partenariat (professionnel.le –patient.e partenaire) en cours ou envisagé dans un avenir proche

#### ● Objectif de formation

Faire vivre une collaboration professionnel.le.s – patient.e.s partenaires pour la construction ou coordination d'un programme d'ETP

#### ● Objectifs pédagogiques

- Identifier les fondements du partenariat en ETP
- Identifier les conditions permettant un partenariat constructif
- Identifier les enjeux et limites du partenariat au sein d'une équipe d'un programme d'ETP

#### ● Contenu de la formation

##### Module (2j, 14h)

- Le partenariat en ETP : de quoi parlons-nous ?
- Le cadre législatif et les recommandations du partenariat en ETP
- Les motivations, attentes et limites vis-à-vis du partenariat en ETP
- Les conditions du partenariat en ETP
- De l'idéal aux réalités du partenariat en ETP

#### ● Ressources pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques, de travaux de groupe et d'échanges de pratiques, à partir d'expériences présentées par les participant.e.s et les formateur.rice.s
- Mise à disposition de supports pédagogiques, de documentation, d'une bibliographie

## ● Suivi de la progression pédagogique et évaluation des résultats

Une appréciation des connaissances acquises sera réalisée pendant la formation, à l'aide de questions ou de mises en situations, afin de s'assurer de la compréhension et de l'appropriation des contenus par les stagiaires.

À la fin de la formation, les stagiaires évalueront l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

La vérification de la participation des stagiaires sera assurée. À l'issue de la formation, une attestation de présence sera remise à la structure du/de la stagiaire et une attestation de formation à chaque participant.e. Votre absence en tout ou partie de cette formation ne nous permettra pas de délivrer cette attestation.

## ● Effectifs

Le nombre de stagiaires sera compris entre 6 et 12, en vue de favoriser l'expression de chacun.e, les interactions entre participant.e.s et avec les formateur.rices et de respecter les mesures sanitaires en vigueur, le cas échéant.

## ● Durée et modalité

Formation en présentiel  
(2j, 14h)

## ● Prix

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant.e.s. Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant.e.s.

## ● Session

▶ **Saint-Brieuc**

**10 et 11 octobre**  
(9h – 12h30 ; 13h30 – 17h)

Formatrice : Amélie Larget,  
Chargée de projets et d'ingénierie et  
coordinatrice du pôle régional de  
ressources en Education  
Thérapeutique du Patient (ETP)

Intervenante : Sylvie Monboussin,  
patiente partenaire

## ● Préinscription en ligne

Avant de vous inscrire vérifiez, à l'aide de la fiche de formation, que :

- votre profil correspond à celui visé,
- vous disposez des prérequis mentionnés,
- votre structure a validé votre souhait de formation, le cas échéant.

En cas d'incertitude, n'hésitez pas à nous contacter : Marjolaine Calmel, [contact@irepsbretagne.fr](mailto:contact@irepsbretagne.fr)

### Pour procéder :

Rendez-vous sur la fiche formation **Quel partenariat professionnel.le.s – patient.e.s pour construire ou coordonner un programme d'ETP ?** et cliquez sur le bouton Préinscription.

Quand votre inscription sera validée, vous recevrez un mail de confirmation.

## ● Contact

Marjolaine Calmel, [contact@irepsbretagne.fr](mailto:contact@irepsbretagne.fr)